

Davy HECHT élu Président de l'ANICAP

L'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) annonce l'élection de Davy HECHT à sa présidence. Conformément au principe de présidence tournante de l'interprofession, exercée pour une durée de trois ans par chacun des collèges qui composent l'ANICAP, Davy HECHT succède ainsi à Mickaël LAMY, représentant du collège des Coopératives Laitières, dont l'engagement et l'action au cours de son mandat ont grandement contribué au dynamisme et à la structuration de la filière caprine française.

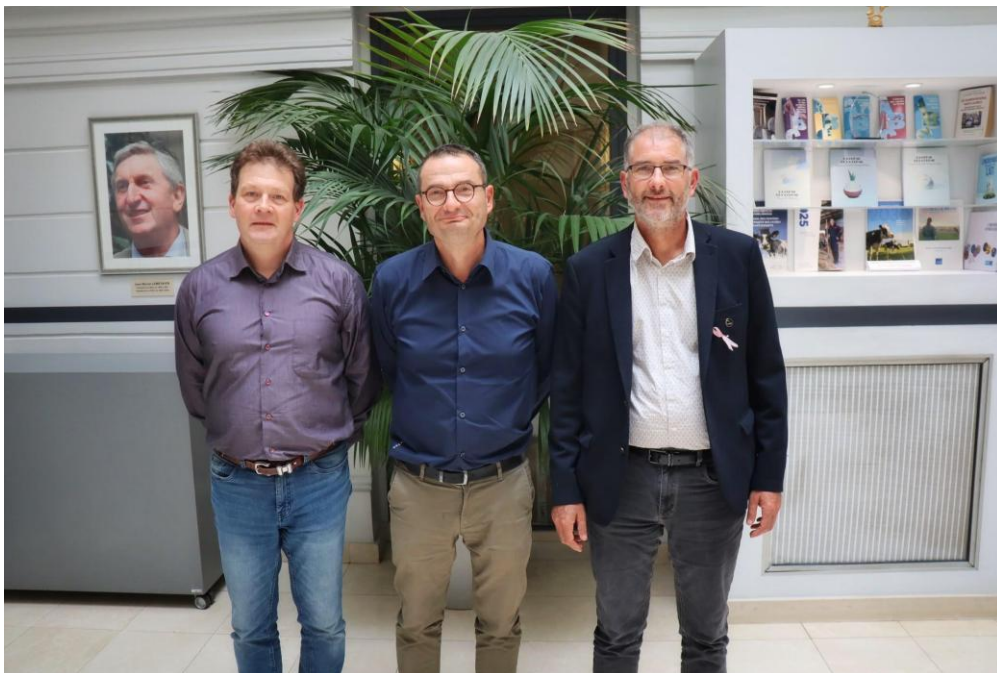
Représentant le collège des Industries laitières à travers la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL), Davy HECHT est responsable de la filière lait de chèvre au sein de Lactalis France, première entreprise agroalimentaire française. Fort d'une solide expérience dans la filière laitière, il a exercé de nombreuses responsabilités au sein d'instances interprofessionnelles régionales laitières, notamment la présidence de l'ANICAP Occitanie et de laboratoires interprofessionnels laitiers. Ce parcours lui a permis d'acquérir une connaissance approfondie des enjeux techniques, économiques et stratégiques auxquels la filière caprine est confrontée.

Sous la présidence de Davy HECHT, l'ANICAP poursuivra ses missions au service de l'ensemble des acteurs de la filière caprine française. Il sera accompagné de deux vice-présidents, Joël MAZARS, au titre du collège des Producteurs, et Mickaël LAMY, au titre du collège des Coopératives Laitières.

Ensemble, ils veilleront à poursuivre les travaux engagés en faveur du renouvellement des générations, de l'attractivité des métiers de l'élevage et de la transformation, ainsi que de la réalisation d'études prospectives destinées à préparer l'avenir de la filière. L'ANICAP accompagnera également les transitions nécessaires pour répondre aux attentes des consommateurs et de la société, tout en soutenant l'innovation, la création de valeur et la promotion des produits caprins français.

À l'occasion de son élection, Davy HECHT a déclaré :

« Je suis honoré de la confiance qui m'est accordée. La filière caprine française dispose d'atouts remarquables grâce à l'engagement de ses éleveurs, de ses transformateurs et de l'ensemble de ses acteurs. Ma volonté est de poursuivre le travail collectif mené au sein de l'ANICAP afin d'accompagner le développement durable de notre filière, de renforcer sa compétitivité et de valoriser l'excellence de ses produits auprès des consommateurs. Dans un contexte de profondes évolutions, notre responsabilité est de préparer l'avenir en fédérant l'ensemble des familles professionnelles autour d'ambitions communes et d'une vision partagée. »



Davy Hecht (au centre), le nouveau Président de l'ANICAP, et ses deux Vice-Présidents, Joël Mazars pour le collège des Producteurs (à gauche) et Mickaël Lamy pour le collège des Coopératives Laitières (à droite).

Pour plus d'informations sur la filière et l'interprofession caprine nationale : www.anicap.org
Et sur les produits au lait de chèvre : <https://www.lechevre.fr/>

CONTACTS PRESSE

Esperluette & Associés

Valérie Kugler : 07 77 92 08 19



L'Association Nationale Interprofessionnelle Caprine (ANICAP) est une association de type Loi 1901 qui représente, depuis 1983, l'ensemble des producteurs et des transformateurs français de lait de chèvre.

Les fromages de chèvre en France, ce sont 120 000 tonnes produites en 2025 et 2,6kg en moyenne dans le panier des ménages français chaque année.